



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique spatiale

Question écrite n° 66157

Texte de la question

M Jean de Gaulle appelle l'attention de M le ministre de la recherche et de l'espace sur le projet de navette spatiale Hermes. En effet, lors de son intervention du 12 novembre à l'Assemblée nationale, il lui a été répondu que « 567 millions d'unités de compte seraient consacrés à Hermes » alors que l'analyse du budget pour 1993 montre qu'il reste seulement 263 millions d'unités de compte pour le programme Hermes proprement dit pour les trois années à venir. D'autre part, les effectifs seront réduits d'un facteur 3,3 en moyenne avec un facteur supérieur à 5 en 1993. Il s'agit donc bien de démanteler les équipes de maîtrise d'œuvre en les remplaçant par des ingénieurs servant de support à la demande des équipes de l'agence. En effet, le groupe Interspace chargé de réaliser le cockpit et le tableau de bord de l'avion spatial a été dispersé ; les ingénieurs d'Aérospatiale travaillent à présent sur les Airbus et des ingénieurs sous-traitants ont été licenciés. Par ailleurs, l'ESA demande à Eurohermespace de faire passer ses effectifs de 165 au 1er janvier 1993 à une quarantaine fin 1993. Dans ces conditions, il lui demande quelles solutions il entend apporter pour sauvegarder le programme de navette spatiale Hermes et de lui fournir toutes les précisions concernant ce projet primordial pour l'avenir de notre aérospatiale.

Texte de la réponse

Reponse. - L'honorable parlementaire a souhaité approfondir la question du financement du programme Hermes en analysant plus en détail les éléments budgétaires issus de la conférence ministérielle de Grenade ; dans sa question écrite, il cite notamment le chiffre de 263 millions d'unités de compte comme étant le budget disponible pour le programme Hermes pour les trois années à venir, en remarquant que ce chiffre diffère du montant de 567 millions d'unités de compte indiqué précédemment. Les principaux éléments de réponse sont les suivants : lors de la conférence européenne de Grenade, les États participants ont décidé une reorientation sur trois ans de l'activité Hermes, avec un budget, pour l'ensemble des travaux regroupés sous ce titre, de 567 millions d'unités de compte. Ce budget se décompose en quatre lignes principales rappelées dans le tableau ci-dessous. La définition d'un véhicule hypersonique réutilisable, qui en est l'élément dominant, sera l'objet d'une coopération avec la Russie, et s'inscrit dans le prolongement des développements déjà menés pour Hermes. Voir tableau dans le JO no 09 (année 1993). Cependant, les autres éléments du programme constituent également des volets nécessaires de notre stratégie en matière de vols habités ; la concentration de tous les moyens européens sur un seul des volets ne pourrait qu'accroître la précarité du programme Hermes, compte tenu des difficultés budgétaires existant tant en Europe qu'aux États-Unis ou en Russie. La complémentarité technique des différents éléments du programme Hermes démontre la détermination européenne à se doter d'une capacité d'envoi d'hommes dans l'espace, au travers de la maîtrise de chacun des aspects technologiques constituant une telle mission spatiale. La reorientation du programme Hermes, profonde, s'accompagne d'évolutions des structures industrielles. Ces évolutions sont inévitables si l'on veut donner à ce programme un nouveau départ et une assise financière saine, prenant en compte les réalités budgétaires et les opportunités géopolitiques. Le ministère de la recherche et de l'espace y apporte toute son attention et reste à l'écoute des parties concernées, et tout particulièrement des instances représentatives du personnel.

Données clés

Auteur : [M. de Gaulle Jean](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66157

Rubrique : Espace

Ministère interrogé : recherche et espace

Ministère attributaire : recherche et espace

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 janvier 1993, page 118